

LE CROS Centre-Val de Loire

Comité Régional Olympique et Sportif Centre-Val de Loire



CROS
CENTRE
VAL DE LOIRE

Association

Territoire d'intervention :
Région Centre-Val de Loire

Rôle et missions du CROS :

Le Cros a pour mission de développer la pratique sportive, sauvegarder et diffuser l'Olympisme, préserver et développer le patrimoine sportif régional.

- Représenter en région le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) et le mouvement sportif.
- Être l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour la mise en place de la politique sportive régionale.
- Soutenir, représenter et faire la promotion des Ligues et Comités régionaux des fédérations membres du CNOSF

Le Cros est vice-président de la Conférence Régionale du Sport.

Mettons plus de sport dans notre vie !

Chiffres clés

3200 salariés
100 000 bénévoles
700 000 licenciés
8000 clubs
82 ligues et comités régionaux
350 Comités départementaux
1 200 000 pratiquants

Le CROS Centre-Val de Loire :

7 salariés
2 chargés de mission mis à disposition par le Gemos
3 alternants
Président :
Jean-Louis Desnoues
Co-Directrices :
Alicia Mainferme et Nathalie Grenon

Pour toutes les questions d'intérêt général liées au sport relevant du territoire régional, le Cros est l'interlocuteur :

- des pouvoirs publics : Agence Nationale du Sport (ANS), Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (Drajes), Conseil régional, Collectivités territoriales (...)
- des organismes officiels régionaux : Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER), Centre de ressources, d'expertise et de la performance sportive (CREPS), Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS), Mouvement associatif (MACVL), CRJS ...

Le Cros siège dans les instances de France Active, du Crij, de l'Udes, et de Cosmos (Le Conseil Social du Mouvement Sportif) ...



Les actions

1

Education et citoyenneté dans le sport

- Promouvoir les valeurs du sport et de l'Olympisme
- Lutter contre toutes les formes d'incivilité, de violence et de discrimination
- Faciliter l'accès de tous aux activités physiques, et en particulier aux publics empêchés.
- Œuvrer pour atteindre la mixité dans le sport et sa gouvernance
- Aider et favoriser l'inclusion par le sport des personnes en situation de fragilité
- Intégrer le sport dans la dynamique de la transition écologique.

2

La professionnalisation du sport

- Développer les compétences des bénévoles avec l'appui de ses réseaux de formateurs et de conseillers associatifs
- Conseiller, accompagner et suivre les structures sportives associatives à la gestion du quotidien et de l'emploi
- Développer la formation professionnelle continue des salarié.es.

Depuis 2022, le Cros est labellisé accompagnateur spécialiste dans le cadre du Guid'Asso.

A l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Mouvement Sportif s'est rassemblé pour être présent sur tous les terrains et ainsi mobiliser la population au plus grand événement sportif du monde, et faire vivre les labels Terre de Jeux et Génération 2024.

3

La santé et le bien-être par le sport et la qualité de vie au travail

- Lutter contre la sédentarité pour tous : à tout âge de la vie et quelques soient les capacités (physiques, mentales, financières, ...) et le territoire.
- Aider à développer le sport sur ordonnance : former les professionnels du sport et développer les compétences des bénévoles sur le Sport-Santé et la prescription d'APA, et sensibiliser les médecins à cette nouvelle prescription.
- Accompagner le développement des Maisons Sport Santé.
- Intervenir dans les entreprises en particulier avec le dispositif WORK&-MOVE® dans le but d'améliorer les relations et les conditions de travail, parties intégrantes des enjeux de la Responsabilité Sociétale des entreprises.

4

Les politiques publiques

- Le CROS travaille conjointement avec les ligues sportives et les partenaires sur la réalisation et le suivi de schémas de cohérence d'équipements sportifs.
- Le CROS accompagne les collectivités territoriales dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur politique sportive (diagnostic, projet sportif et plan d'actions).
- Le CROS assure l'une des deux vice-présidences, avec le Monde économique, de la Conférence Régionale du Sport et de la Conférence Régionale des Financeurs (préfiguration et installation, réunions de commissions thématiques, bilan de l'offre sportive, projet sportif territorial, écriture du plan d'actions...).

Pour en savoir +



centre.franceolympique.com



Panorama

LES EMPLOIS ASSOCIATIFS SPORTIFS

En France, le secteur des sports est majoritairement dominé par l'ESS, et plus particulièrement par les nombreuses associations de clubs sportifs et leurs fédérations. Elles constituent un important tissu d'établissements et d'acteurs au sein des territoires, à la fois vecteurs d'emplois et de valeurs.

L'objectif de ce panorama est de dresser un état des lieux des associations sportives et de donner des clés de lecture quant aux particularités du secteur en Centre-Val de Loire. Enfin, cette publication pose un premier bilan sur l'impact du Covid-19 sur les activités sportives et ses conséquences pour les employeurs ESS du sport.

TISSU ASSOCIATIF SPORTIF

En 2017, en Centre-Val de Loire, le secteur sportif employait plus de 4 283 personnes au sein de 2 281 établissements. Sur l'ensemble du secteur, l'ESS est prédominante, rassemblant 1 901 établissements sportifs (80% des établissements sportifs en région) et 2 758 salariés (62,9% des emplois sportifs en région).

REPARTITION DES EFFECTIFS SPORTIFS	REPARTITION DES ETABLISSEMENTS SPORTIFS	REPARTITION DES ETABLISSEMENTS ESS SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE ASSOCIATIVE
Plus de 100 : 0,1 % De 10 à 100 : 24,5 % Moins de 10 : 75,4 %	Plus de 100 : 0,5 % De 10 à 100 : 24,5 % Moins de 10 : 75,0 %	2,7 % : 91,1 % 1,1 % : 8,9 % 0,2 % : 10,0 %

Les employeurs ESS du secteur sportif sont en quasi-totalité des associations avec une seule exception une coopérative sportive.

En moyenne, les établissements ESS sont gérés par des micro-entreprises de moins de 10 salariés. Le secteur sportif est dominé par un écosystème de petites associations de moins de 10 salariés : 75% employent 1 ou 2 salariés et 10% emploient 3 à 5 salariés.

Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire et l'observatoire CRESS du territoire

2021

Télécharger le **Panorama** sur les emplois associatifs sportifs



Regarder la vidéo de la conférence de presse

CROS Centre-Val de Loire
6 ter, rue Abbé Pasty
45400 FLEURY-LES-AUBRAIS

centre.franceolympique.com

Contacts

02 38 49 88 50